

Le tueur de Nice a séjourné sur le luxueux navire le Rhapsody, qui servait d'hôtel aux migrants

écrit par Jules Ferry | 31 octobre 2020



Photo : le bateau de croisière de luxe mis à disposition des immigrés clandestins dont faisait partie le tueur de Nice.

L'histoire de Brahim Aoussaoui, le terroriste tunisien de 21 ans qui a tué trois personnes dans l'église Notre Dame en invoquant Allah passe par l'Italie. Tout comme l'histoire de son compatriote Anis Amri, qui a causé un massacre au marché de Noël de Berlin il y a quatre ans.

Le parcours du meurtrier de Nice fait actuellement l'objet d'une enquête de l'autorité antiterroriste italienne et des services secrets afin de reconstituer chaque étape, de vérifier tous les contacts de l'homme en Italie, d'identifier des complices ou quelqu'un qui aurait pu l'aider, même si aucune information de ce type n'est disponible pour le moment.

Le voyage d'Aoussaoui commence le 20 septembre sur le site

symbolique de l'échec de la politique migratoire européenne : Lampedusa.



Ce jour-là, les débarquements sur l'île ont connu un pic par rapport aux mois précédents : 26 en moins de 24 heures. Des bateaux de toutes tailles arrivent sans arrêt à la jetée de Favaro, dont beaucoup ne sont pas du tout surveillés par les patrouilleurs des garde-côtes. Le jeune homme de 21 ans se trouve sur l'un d'eux et, comme tous les autres, il est d'abord conduit au centre d'accueil de Contrada Imbriacola. Mais il y a déjà un millier de personnes dans le fameux hotspot de l'île, et en plus de cela, se pose le problème de l'urgence du Covid.

Aoussaoui n'y reste donc que 24 heures et le lendemain, il monte à bord du Rhapsody, un des navires de quarantaine mis à disposition des migrants, avec des centaines d'autres Tunisiens.

Le Rhapsody est un bateau de croisière de luxe (c'est en fait l'ex-Napoléon Bonaparte, fierté des chantiers navals français...) qui a été mis à disposition à cette fin par le gouvernement italien aux frais des contribuables, ce que beaucoup de gens en Italie considèrent comme un méga scandale et que nous avons évoqué dans un article de RR :

[A Lampedusa, le navire de luxe Rhapsody sert d'hôtel à un](#)

millier de migrants

Sur cette vidéo, une petite idée de l'ambiance festive à bord :

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/10/A-Lampedusa-arriva-la-nave-quarantena-Rhapsody-della-GNV-e-i-clandestini-africani-nella-notte-fanno-grande-festa-con-canti-balli-e-innumerevoli-selfi.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/10/A-Lampedusa-arriva-la-nave-quarantena-Rhapsody-della-GNV-e-i-clandestini-africani-nella-notte-fanno-grande-festa-con-canti-balli-e-innumerevoli-selfi.mp4)

À bord, Aoussaoui a reçu la feuille de route de la Croix-Rouge que les enquêteurs français avaient trouvée dans sa poche. ***“Ce n’est pas une carte d’identité”,*** explique la Croix-Rouge italienne, ***“mais simplement un morceau de papier sur lequel figure notre logo, contenant le nom, le prénom et le numéro d’identification, qui ont ensuite été inscrits dans un registre. Il sert à savoir qui se trouve sur le navire”.***

Ce qu’Aoussaoui a fait sur le navire pendant 15 jours, à qui il a parlé, s’il a utilisé un téléphone portable et avec qui il a communiqué, s’il a exprimé ouvertement des positions radicales ou non, ne sont que quelques-uns des éléments qui sont également étudiés en ce moment par des entretiens avec personnel qui était à bord à ce moment-là.

Ce qui est certain, c’est que le Rhapsody arrivera à Bari le soir du 8 octobre avec 805 personnes à bord après l’expiration de la période de quarantaine. Parmi les passagers se trouve le meurtrier de Nice, après qu’il a été photographié et identifié. Et c’est probablement à ce moment que l’objectif a été décidé.

Ce jour-là, un millier de migrants ont débarqué avec lui.



Prise en charge complète. Tous sont aujourd'hui dans la nature.



La procédure d'identification d'Aoussaoui a été effectuée à bord du navire le 9 octobre. **Les contrôles ne déclenchent aucun signal d'alarme : il n'y a pas de casier judiciaire,**

il n'y a pas eu de tentative d'entrée en Italie, il n'y a pas de rapports spéciaux des services de renseignement tunisiens ou d'autres appareils de sécurité.

Officiellement, "*c'est propre*", disent les sources de sécurité. Si un seul de ces éléments était apparu, comme ce fut le cas pour les autres centaines de personnes à bord du navire, le transfert aurait commencé dans l'un des centres de rapatriement d'où s'effectue la déportation vers la Tunisie, d'autant plus qu'il existe un accord avec ce pays d'Afrique du Nord qui permet le rapatriement de 80 citoyens par jour.

Pour le meurtrier, cependant, comme pour les autres, la procédure suit son cours : les migrants sont répartis en Europe.

Le préfet a donc émis un décret de refus, suivi d'un ordre du questeur de l'expulser d'Italie dans les 7 jours. Et c'est précisément sur ce point que la Commission parlementaire pour la sécurité de l'État (Copasir) veut faire la lumière, ayant déjà annoncé l'interpellation de la ministre de l'Intérieur Luciana Lamorgese et du chef de la police Franco Gabrielli.

A partir de ce moment, le parcours d'Aoussaoui n'a pas encore été reconstitué. Selon certaines sources, il serait resté au moins un jour de plus à Bari, où il a déjeuné dans l'un des centres de la Croix-Rouge le 10 octobre. On ne sait pas très bien comment il a quitté la capitale des Pouilles : les images des caméras de sécurité des gares ferroviaires et routières sont en cours de visualisation. L'analyse des informations provenant des enregistrements téléphoniques sera fondamentale lorsque les autorités françaises les auront évaluées et les auront partagées avec les Italiens.

Ce sera la clé pour comprendre qui il a rencontré en Italie et comment il est arrivé à Nice : très probablement via

Vintimille ou Modane, bien qu'il ait pu prendre un ferry pour la Corse ou même entrer en Suisse en premier.



Le terroriste de Nice a débarqué à Bari le 8 octobre avec des centaines autres "collègues ", après une croisière aux frais des contribuables sur un bateau de luxe.

Source : [VoxNews](#) (« *Pas d'islam en Italie, La voix de la Résistance* »).

Un cri d'alarme dès juillet : le contre-amiral italien Nicola de Felice



Des voix critiques comme le contre-amiral italien Nicola de Felice avaient déjà tiré la sonnette d'alarme en juillet :

"Des centaines d'anciens "combattants étrangers" de l'État islamique arrivent de Tunisie en Italie !"

30 juillet 2020

Il faut signer des accords avec la Libye et la Tunisie :

Nous sommes ma+

Il s'agit d'une urgence, celle de l'immigration illégale, qui concerne également une question de sécurité nationale, étant donné que des centaines d'anciens "combattants étrangers" de l'Etat islamique arrivent en Italie en provenance de Tunisie.

En ce qui concerne le front des Balkans, le règlement de Dublin doit être appliqué et les immigrants illégaux doivent être renvoyés immédiatement en Slovénie et en Croatie.

Les propos du contre-amiral italien Nicola de Felice ont été relayés par les médias de réinformation, dont :

<https://www.imolaoggi.it/2020/07/30/ammiraglio-de-felice-dalla-tunisia-arrivano-centinaia-di-ex-foreign-fighters-isis/>

<https://stopcensura.net/ammiraglio-da-tunisia-centinaia-di-terroristi-isis-governo-mette-a-rischio-sicurezza-nazionale/>